



## Commune de PLOMEUR

### EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 juin 2015

N° acte : 2015 – D1 – CM 17/06/2015 | Classification : 7.1 – Décisions budgétaires

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : 5 juin 2015

Présents : MM. les Conseillers en exercice, à l'exception de : LE BRETON Bernard (procuration CREDOU Ronan), DAOULAS Stéphane (procuration BIGER Gaëlle), TIRILLY Catherine (procuration QUENET Isabelle), ANDRO Hubert (procuration RIVIERE Yvonne), STEPHAN Patrick (procuration SCAON Marie-Pierre), COSQUER Fabienne (excusée), GOUZIEN Marie-Thérèse.

Mme RIVIERE Yvonne est élue secrétaire.

#### **OBJET : Subventions 2015 aux associations et organisations**

Sur proposition de Mme STEPHAN Nelly, adjointe au maire,  
Le **Conseil Municipal**,

A l'unanimité, M. ANDRO Hubert (procuration RIVIERE Yvonne) n'ayant pas pris part au vote pour l'association SNSM St Guénolé, Mme LE BELLEC Valérie n'ayant pas pris part au vote pour l'Amicale Laïque, Madame RIVIERE Yvonne n'ayant pas pris part au vote pour Gym Form,

- **DECIDE** de verser les subventions suivantes aux associations et organisations :

<b>NOM DES ASSOCIATIONS</b>	<b>Propositions 2015</b>
Comité d'Animation de Plomeur	1 230,00 €
Berr Amzer	
Les Gars de Plomeur	1 136,00 €
Les Gars de Plomeur – Ecole de Football	900,00 €
Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique	1 645,00 €
Association 3ème âge	0
Société de chasse « La Bécasse »	Non parvenue
APEL N-D de Tréminou	917,00 €
C.A Bigouden	240,00 €
C.C Bigouden	62,00 €
AFIDESA – Plomeur	500,00 €
Tennis de Table – Plomeur	931,00 €
Ecole de Tennis de Table Plomeur	340,00 €
Courir à Plomeur	465,00 €
Amicale Laïque	108,00 €
Association Plomeur-Soroceni (Roumanie)	500,00 €
Syndicat Elevage canton Pont-l'Abbé-Le Guilvinec	354,00 €

Tamm Kreiz	Non parvenue	
Association War'Maez	298,00 €	
Bagad Cap Caval		ID : 029-212901714-20150617-D1_CM20150617-DE
Bagad Cap Caval - Ecole de musique (- 18 ans)	Non parvenue	
Bagad Cap Caval - Fête de l'été		
Cyclo Club de Plomeur	364,00 €	
Tennis Club Guilvinec	200,00 €	
Comité de jumelage Plomeur-Cospéda	500,00 €	
Lire à Plomeur	1 764,00 €	
Lire à Plomeur – Achat DVD	700,00 €	
Lire à Plomeur – Film documentaire	-	
Lire à Plomeur – Blog ton livre	234,00 €	
Gym Form	300,00 €	
Ass. pêche et de Prot. des milieux en Pays bigouden	53,00 €	
Amicale des sapeurs-pompiers	Non parvenue	
Kangourou Surf Club	400,00 €	
Pont-L'Abbé basket club	120,00 €	
Hand Ball Club Bigouden	Non parvenue	
Judo Club	480,00 €	
Les nageurs bigoudens	420,00 €	
SNSM St Guénolé	208,00 €	
T'es C@p	165,00 €	
Maison familiale rurale - Pleyben	50,00 €	
Maison familiale – Poullan	50,00 €	
Maison familiale – Elliant	50,00 €	
Maison familiale rurale - Landivisiau	Non parvenue	
Maison familiale rurale – Plabennec / Ploudaniel	150,00 €	
C.F.A. Quimper	100,00 €	
Les Archers Bigoudens	120,00 €	
Chambre des métiers – Quimper	200,00 €	
Twirling Club – Plonéour-Lanvern	80,00 €	
Gym Plonéour	240,00 €	
Lycée horticole St Jean Brevelay	50,00 €	
IFAC / CCI Brest	Non parvenue	
Rugby club bigouden	180,00 €	
Subvention exceptionnelle - Conseil Municipal des Enfants	380,00 €	
Subvention exceptionnelle – sapeurs-pompiers (achat drapeau)	600,00 €	

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,  
 Au registre sont les signatures,  
 Pour extrait conforme

Le Maire, **Ronan CRÉDOU**


